Défaillante premier semestre

Par **Juliette Triquenot**, le **13/12/2016** à **17:27**

Bonsoir à tous,

Je n'ai pas pu me rendre à la faculté à cause d'un problème familiale qui m'a demandé de rester au près de mes parents et de ne me concentrer que sur cela.

Comment puis je faire pour repasser les examens de mon semestre étant donné que je suis déclarée défaillante ?

Merci par avance,
Juliette.

Par **enquete**, le **13/12/2016** à **19:20**

Bonsoir,

Faut les repasser au rattrapage. Du coup comme vous avez été défaillante, il n'y a pas de compensation entre les semestres.

Et sinon il faut savoir aussi que pour les coeff etc. et façon de calculer en début d'année vous avez en général un document qu'on vous remet et ça explique comment ils calculent les moyennes...car certains trucs varient selon les facs.

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/12/2016** à **08:30**

Bonjour

Je confirme enquete. Le mieux est de contacter votre scolarité.

Par **Juliette Triquenot**, le **14/12/2016** à **09:16**

Bonjour,

Merci pour vos réponses.

J'ai épluché le règlement de ma faculté. Effectivement je peux repasser mes examens à la deuxième session. Je n'ai pas eu d'information sur la façon de calculer les résultats. Je me renseigne sur ce point cette semaine à la scolarité. Cependant, la communication avec celle ci est assez compliquée. J'ai de grandes difficultés à avoir une réponse cohérente entre toutes les personnes qui me reçoivent. Comment puis je faire la part des choses ?

Par **donttouchmyfreedom**, le **14/12/2016** à **11:37**

Bonjour

Plusieurs solutions

1) Demandez aux étudiants des années supérieures de votre fac (ca peut marcher s'ils sont en L2/L3...)ils peuvent vous expliquer normalement)

2) Demandez à des assoc de fac ou Unef des infos

3) Plus désagréable mais d'une grande utilité dans le monde du travail où beaucoup de gens écrasent les gens trop gentils qui n'osent jamais rien dire : Gueuler pour faire entendre vos droits et se faire respecter.

4) Derniers recours si rien n'a marché menacer d'aller voir plus haut et vous plaindre et surtout le faire car en général on pense que vous le ferez pas. en plus vous rendez service aux prochaines personnes car d'autres seront dans votre cas ca c'est certain.

L'administration en fac c'est un peu les 12 travaux d'astérix.

Et quand vous aurez l'info PARTAGER LA avec les nouveaux. Car souvent les gens se plaignent mais une fois qu'ils ont un statut etc. dans la société font exactement pareil que ce qu'on leur a fait n'informent pas etc. L'erreur est de reproduire ce qu'on nous a fait quand on était débutant que personne nous aidait. Faut pas reproduire sur les autres ce qu'on nous a fait.

Comme en entreprise le nouveau est souvent bizuté. Donc quand vous êtes arrivé à vous faire respecter aider les autres en difficulté à se faire respecter à leur tour à obtenir l'info à défendre leurs droits.

Par **LouisDD**, le **14/12/2016** à **15:43**

Salut

Je signale qu'il y a un problème avec Juliette, Il a deux fois "Message(s) : 1"

A plus

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/12/2016** à **15:59**

Bonjour

Ah là c'est un BUG [smile3]

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés